

# NOTICE D'UTILISATION

## Aérogommeuse DECAP 100

# SEDA

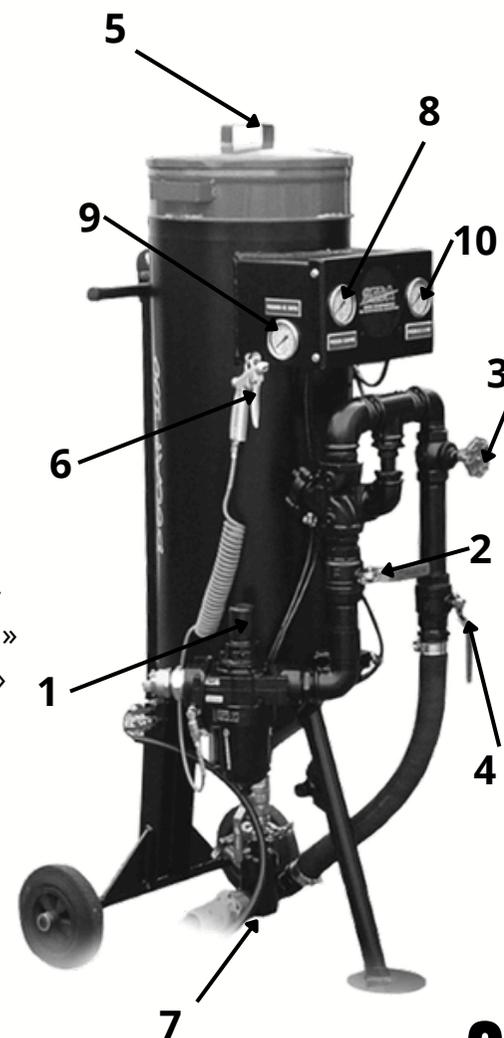


## Sommaire

- 1.0 Spécifications techniques et recommandations en matière de sécurité
- 2.0 Guide de l'utilisateur
- 3.0 Accessoires et pièces de rechanges
- 4.0 Applications possibles
- 5.0 Recherche des pannes
- 6.0 Garantie/Responsabilité Produit

## Description de l'équipement

1. Réglage de pression  
Filtre Régulateur
2. Vanne fermeture générale
3. Vanne de réglage abrasif (Secondaire)
4. Vanne de fermeture lance
5. Tamis et Couvercle
6. Soufflette de Nettoyage
7. ECO Vanne SEDA®
8. Manomètre « Pression d'arrivée »
9. Manomètre « Pression de Travail »
10. Manomètre « Pression de cuve »



## 1.0 RECOMMANDATIONS EN MATIERE DE SECURITE

Pour une utilisation correcte et sûre de votre machine Décap, veuillez lire attentivement toutes les spécifications et instructions ci-dessous afin de protéger l'exploitant, l'environnement et le matériel.

### IL EST IMPERATIF DE NE PAS ENLEVER LE TAMIS

**ATTENTION : Votre débit d'air maximum d'entrée doit être toujours inférieur au débit de décharge de la soupape de sécurité présent sur l'aérogommeuse. Référez-vous au certificat de la soupape agrafé en fin de cette notice.**

Pour l'aérogommeuse **DECAP 100** merci de respecter les conditions d'utilisation suivantes :

- Débit d'air recommandé : **5000L/minute**
- Pression maximale admissible : **8 Bars**
- Débit d'entrée d'air ne doit pas excéder : **6311 L/minute**
- Plage de température : **-10°C/50°C**

### Contenu

**Après avoir reçu votre équipement, assurez-vous que ce dernier n'ait pas été endommagé durant le transport et que tous les éléments y soient présents.**

### Vous devez avoir en votre possession :

- 1 Machine Type Décap 100 (avec tamis incorporé)
- 1 Faisceau de 10 mètres
- 1 Buse

Des accessoires supplémentaires peuvent être éventuellement commandés.

Au cas où vous constateriez un défaut ou s'il manque une pièce quelconque, veuillez contacter votre revendeur sans utiliser la machine

## Démarrage

### Contrôle de l'alimentation de l'air

Le compresseur doit être à même de débiter au minimum 5000L/min (voir les caractéristiques du compresseur). Vérifier que votre compresseur ne débite pas plus d'air que celui de la soupape de sécurité installée sur l'aérogommeuse DECAP 100. (Tarage 8 bars : débit 6311 L/min) Sinon veuillez régler votre compresseur avant toute alimentation de l'aérogommeuse. Vérifier que le raccord d'entrée d'air soit propre et sans aucune trace d'abrasif ou tout autre objet étranger.

L'air doit être propre et sec. Nos machines sont équipées d'un filtre cyclonique, mais soyez vigilant en cas d'un fort taux d'humidité dans l'air.

Si vous travaillez en présence d'une importante humidité, il est conseillé d'utiliser un séparateur d'eau de condensation supplémentaire sur le tuyau d'alimentation d'air.

### Contrôle des tuyaux

S'assurer que tous les tuyaux soient en parfait état.

Le tuyau d'alimentation ne doit pas être griffé avec des objets pointus, ou étiré. Ne pas le mettre en contact avec l'huile, des objets pointus ou chauds qui pourraient l'endommager.

Avant chaque utilisation, purger le tuyau d'alimentation de l'air pour éliminer toute éventuelle trace d'eau de condensation.

**Avant la mise en marche, contrôler le raccord pneumatique.**

### Contrôle de l'abrasif

**Vérifier que tout l'abrasif soit sec et sans corps étrangers.**

## Concernant l'utilisation de la machine

1. **ATTENTION !** L'opérateur et toutes les personnes se trouvant à proximité de la machine doivent impérativement se protéger par une tenue vestimentaire adaptée, des EPI et rester loin du rayon d'utilisation de l'abrasif.
2. **ATTENTION !** Le débit d'air maximum en entrée doit toujours être inférieur au débit de décharge de la soupape de sécurité installée sur l'aérogommeuse.
3. **ATTENTION !**  
**Le jet d'abrasif peut être dangereux s'il est utilisé d'une façon non-conforme :**
  - Ne pas diriger le jet d'abrasif vers les personnes, les animaux, les installations électrique ou l'aérogommeuse elle-même.
  - Ne sabler jamais des pièces soutenues ou portées par d'autres personnes.
  - Pendant l'utilisation de l'équipement il est obligatoire de porter des lunettes de protection, des gants et un masque anti-poussière.
  - Il est recommandé d'utiliser une protection antibruit.
4. La machine **doit être placée le plus loin possible** de la zone de travail.
5. La machine **NE DOIT JAMAIS** être ouverte lorsqu'elle est sous pression.
6. Pendant l'utilisation, la machine doit toujours être en **position verticale**. De même durant le transport si elle contient de l'abrasif.
7. La machine ne doit pas être mise en service sans que les tuyaux d'air n'aient été correctement reliés à la machine et au compresseur.
8. Le dispositif de commande ne doit pas être bloqué, ni modifié.
9. **ATTENTION !** Les tuyaux, les buses et les connections sont importants pour la sécurité. N'utiliser que des tuyaux et des connections recommandés par SEDA.
10. N'utiliser que des pièces de rechange et des accessoires d'origine.

## Général

1. Les personnes sous l'effet de l'alcool, de drogues diverses, de stupéfiants ou de médicaments, doivent s'abstenir d'utiliser la machine.
2. Ne jamais permettre à des mineurs d'utiliser la machine, elle ne doit être utilisée que par ceux qui ont précédemment lu ces instructions.
3. Le décapage par sablage de matières contenant de l'amiante est illégal sauf si un équipement spécial est utilisé.

## Dispositifs de sécurité de la machine

### Démarrage / Arrêt

La machine est équipée d'une fonction Démarrage / Arrêt permettant l'arrêt automatique de celle-ci à la relâche de la gâchette de commande à distance. Cette fonction entraîne la dépressurisation de la machine.



### Soupape de sécurité & contrôle

La machine est équipée d'une soupape de sûreté plafonnée à 8 bars, ce qui la protège. **Vous devez veiller et respecter obligatoirement**, que le débit d'air maximum d'entrée est toujours inférieur au débit de décharge de la soupape de sécurité. (Se référer à son certificat).

### Il est interdit de :

- Dévisser la virole sauf en cas de contrôle de fonctionnement\* selon la fréquence et les modalités prescrites sur son certificat de conformité.
- D'altérer ou modifier le tarage de la soupape pré-réglées par le fabricant.
- D'intervenir sur la soupape en cas de mauvais fonctionnement. S'adresser au fabricant du montage.

\* Au moins tous les six mois ou lorsque que l'aérogommeuse dépasse les trois semaines d'arrêt, l'opérateur doit obligatoirement contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité en se référant aux lois en vigueur dans le pays où se trouve la machine. Sans pince ni autre objet, amenez la soupape en position ouverte en dévissant la virole dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Ce contrôle doit être réalisé lorsque la pression de l'aérogommeuse est entre 85 et 90% de la valeur de tarage de la soupape (8bar) et uniquement quelques secondes ! Ensuite revisser la virole dans le sens des aiguilles d'une montre en la ramenant dans sa position initiale. Pendant le contrôle l'obturateur doit se lever nettement en déchargeant l'air et se refermer immédiatement lorsqu'on revisse la virole. Agissez avec précaution car il s'agit d'une opération dangereuse. On conseille de prendre toute mesure de sécurité nécessaire en portant lunettes, bonnets et toute autre protection afin de se protéger contre les bruits, les jets d'air etc... déchargé par la soupape. On doit remarquer que la durée de vie moyenne du joint de soupape, dans des conditions de travail particulières, est d'environ 36 mois.

Lors du remontage de la soupape, veuillez à respecter le couple de serrage avec une clé dynamométrique : 20 Nm pour diamètre 1/4", 30 Nm pour diamètre 3/8", 40Nm pour un diamètre 1/2".

Concernant le stockage par le fabricant : respect des recommandations à savoir, montage endroit sec, sans choc ni agents atmosphériques. Respect du délai de stockage de soupape qui est 6 mois maximum.

## 2.0 INTRUCTIONS POUR LE FONCTIONNEMENT

### Première mise en marche

Avant d'alimenter en air comprimé, veiller à ce que le connecteur du tuyau d'air soit compatible avec la prise d'air de l'aérogommeuse.

### Branchements :

1. Mettre en marche le compresseur (se référer à la notice d'utilisation)
2. Brancher le tuyau d'air à la sortie du compresseur et le purger  
Le brancher sur le raccord situé à l'arrière de la machine.
3. Retirer l'écrou du porte-buses et y insérer la buse choisie avec le joint ou bague fournie.  
Remettre l'écrou en place et le serrer.

**LA PREMIERE MISE EN MARCHÉ DOIT S'EFFECTUER LE RESERVOIR VIDE !**

### Réglage de la pression :

La pression d'entrée ne doit pas dépasser un débit d'air supérieur à de 6311 Litres/minute et 8 bar de pression maximale admissible (PS).  
La pression de travail doit être déterminée en fonction du type de surface à réaliser.

La pression de travail ne doit pas être inférieure à 1,5 bars et elle ne doit jamais dépasser 8 bars.

L'emploi le plus économique s'obtient avec une pression entre 4 et 5.5 bar.

Soulever la manette de réglage de pression (régulateur) et tourner la manette dans le sens horaire jusqu'à obtention de la pression désirée, puis pousser le régulateur vers le bas.

**Le manomètre indiquant la pression réglée se situe à gauche sur le côté du tableau.**

7

### Conditions stockage abrasif :

L'exploitant doit respecter les conditions de stockage de son abrasif, à savoir :

- Stockage et entreposage de la palette ou sac dans un endroit sec.
- Eviter le contact à l'humidité

### Eviter l'effet de colmatage :

Nous préconisons à tout exploitant de vidanger la cuve de son aérogommeuse après chaque utilisation. Également de stocker son matériel dans un endroit sec. Ne pas respecter cette condition engendra un problème de colmatage due la présence d'humidité dans la cuve et au contact de l'abrasif.

### Remplissage d'abrasif :

1. Fermer l'arrivée d'air.
2. Enlever le couvercle du tamis.
3. Remplir la cuve (tamis en place).
4. Replacer le couvercle.
5. Ouvrir l'arrivée d'air.

### Réglage de la quantité d'abrasif :

Pour réguler le débit d'abrasif, placer l'écovanne sur la position souhaitée (du plus fin au plus gros : 1,2,3 ou 4). Pour affiner le réglage, utiliser la vanne à volant (située à droite, réf.3), dans le sens horaire pour l'augmenter.



Lors du démarrage de la machine, il est recommandé de garder la vanne à volant ouverte (**en butée dans le sens antihoraire**).

8

## 2.1 ENTRETIEN REGULIER

Nettoyer avant chaque utilisation, le tamis situé sur le côté droit de la machine :

- Démontez le tamis à l'aide d'une clé.
- Soufflez le tamis pour enlever toutes les impuretés.
- Remettez en place le tamis.

**ATTENTION : Ne pas retirer le tamis protégeant la soupape contre l'expulsion éventuel d'abrasifs.**



Dévisser régulièrement la vis et son tamis pour nettoyer avec une soufflette.

## 3.0 OPTIONS

### A. Faisceau

Disponible en 20 mètres

### B. Brumisateur

Permet la réduction de poussière par brumisation d'eau, ce fixe directement sur le porte-buse.

## Consommation d'air des buses de sablage

Pression de travail à la buse				
Ø de buse	4 bars	5 bars	6 bars	7 bars
6.5 mm	1600	2000	2100	2300
9.5 mm	3500	4500	5000	5700

Les valeurs exprimées en L/Min ne tiennent pas compte de l'usure éventuelle des buses, et des éventuelles pertes de charge dues aux longueurs de tuyaux.

## IMPORTANT !

**Nous vous conseillons l'utilisation d'un compresseur avec système de traitement d'air intégré, afin d'éliminer complètement les problèmes d'humidité et de colmatage de l'abrasif dans la cuve.**

**Soyez vigilant sur la corrosion de votre aérogommeuse, la tolérance est limitée à 1 mm. L'exploitant ne doit pas utiliser un équipement ayant un aspect visuel détérioré, abimé ou dégradé supérieur à la limite imposée.**

**Nous vous rappelons que le débit d'air en entrée maximum de votre aérogommeuse ne doit jamais dépasser le débit de la soupape de sécurité !**

(Référence sur certificat de soupape agrafé en fin de notice)

## 4.0 QUELQUES APPLICATIONS

### BATIMENTS

- Matériaux métalliques : barrières, grilles, stores galvanisés ;
- Matériaux de construction : nettoyage de briques, ciments, moellons, marbres, pierres, enlèvement d'enduits, ciment abîmé, chaux ;
- Elimination des fastidieux graffitis muraux ;
- Matériaux bois : vieilles poutres, portes peintes à décaper, planches et lambris noircis par le temps, etc...

### MENUISERIES

- Meubles anciens et cadres à profils en relief, là où il est nécessaire d'enlever la gomme laque ;
- Chaises et tables ;
- Statuettes et icônes ;

### MARBRERIES :

- Bouchardage ;
- Vieillessement ;
- Décoration et gravure sur plaques, pierres, marbres, granits.

### VERRERIES :

- Décoration en relief ;
- Matage de plaque de verre.

### CHANTIERS NAVALS – ENTREPOSAGE DE BATEAUX ET CARAVANNES :

- Elimination des algues et moules fixées aux coques ;
- Réfection de zones de contact avec quais et/ou autres embarcations ;
- Réfection de peinture, bois et résine renforcée à la fibre de verre ;
- Désincrustation des hélices et pièces métalliques ;
- Matage des peintures anciennes ;
- Polissage des inox et chromes, etc...

### PEINTURES ET ENTRETIENS INDUSTRIELS :

- Peintures industrielles : pièces de machines-outils à polir au papier de verre et dégraisser, pièces déjà peintes lors d'interventions de décapage, réfection de zones endommagées par la manutention, entretien de cabines à voile d'eau et d'installation d'aspiration ;
- Entretien industriel : entretien et nettoyage de moules et pièces d'injection de matières plastiques. Entretien et nettoyage/lavage des caténaires de manutention de l'industrie alimentaire et produits laitiers. Entretien des structures et installations industrielles sujettes à la
- Corrosion ou aux incrustations. Entretien des installations de production de produits chimiques, etc.
- Société d'inspection NDT.

### RESTAURATEURS :

- Matériaux métalliques ou maçonnerie sujets à des interventions de rénovation telles que :
- Casseroles en cuivre ;
- Statues anciennes ;
- Meubles anciens et cadres à profils en relief ;
- Instrument de musique, etc.

### SOCIETE DE NETTOYAGE :

- Nettoyage des terres cuites, marbres, granits, ciments ;
- Nettoyage et lavage de pièces inox ou en aluminium de cuisine pour la restauration sujettes aux incrustations ;
- Nettoyage et lavage de fours, cuves et autres ustensiles entrant en contact avec les aliments ;
- Nettoyage des incrustations de tartre dans les entreprises viticoles.

### CARROSSERIE INDUSTRIELLES ET AUTOMOBILES :

- Premières interventions sur carrosseries endommagées ;
- Elimination de la rouille et des incrustations ;
- Pièces difficiles d'accès ;
- Eliminations des détachants de pièces en plastique ;
- Nettoyage de précisions des aluminiums et de ses alliages ;
- Marquage des cristaux ;
- Elimination de la cataphorèse par pointage et soudage des éléments neufs en tôle.

## 5.0 RECHERCHE DES PANNES

INCIDENT	CAUSES POSSIBLES	SOLUTIONS
<b>L'air ne sort pas</b>	<p>A) Le compresseur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Est débranché</li> <li>- N'est pas en marche</li> <li>- La vanne est fermée</li> </ul> <p>B) Les coupleurs de commande sont débranchés</p> <p>C) Régulateur de débit d'abrasif trop réduit</p>	<p>A) Brancher le compresseur à la machine, le mettre en marche et vérifier les vannes.</p> <p>B) Vérifier la mise en place des coupleurs.</p> <p>C) Vérifier la position du régulateur et le réajuster selon vos besoins.</p>
<b>De la buse ne sort que de l'air et pas d'abrasif</b>	<p>A) La machine est vide : il n'y a plus d'abrasif dans le réservoir.</p> <p>B) L'écovanne est sur une position trop faible</p> <p>C) La vanne à volant est trop ouverte</p> <p>D) le grain de l'abrasif est trop gros.</p>	<p>A) remplir le réservoir avec l'abrasif approprié.</p> <p>B) Changer la position de celle-ci en prenant soin de souffler sont logement à l'aide de la soufflette</p> <p>C) Fermer progressivement la vanne à volant jusqu'à l'obtention du débit désiré.</p> <p>D) Vider la machine et après nettoyage, la remplir avec de l'abrasif de granulométrie appropriée.</p>

INCIDENT	CAUSES POSSIBLES	SOLUTIONS
<b>Problèmes récurrents avec la sortie d'abrasif</b>	A) L'abrasif est humide ou contient des corps étrangers.	A) Vider et nettoyer la machine. Remplir la machine avec de l'abrasif SEC et PROPRE.
<b>Ecoulement discontinu de l'abrasif</b>	<p>A) Le grain de l'abrasif est trop gros.</p> <p>B) Vanne à volant trop ouverte</p>	<p>A) Vider la machine et remplir avec de l'abrasif dont la granulométrie est appropriée.</p> <p>B) Fermer progressivement la vanne à volant jusqu'à l'obtention du débit désiré.</p>
<b>L'effet de décapage voulu n'est pas assuré</b>	<p>A) Mauvais réglage de l'air.</p> <p>B) Tuyau percé ou fissuré.</p> <p>C) Buse non appropriée pour l'application.</p> <p>D) L'abrasif n'est pas adapté.</p>	<p>A) Régler le manomètre à la bonne pression.</p> <p>B) Changer le tuyau.</p> <p>C) Changer la buse et la remplacer par une buse appropriée.</p> <p>D) Changer l'abrasif.</p>
<b>De l'air sort de la soupape de sécurité</b>	La pression de distribution de l'air par le compresseur est trop élevée.	Régler la pression de sortie du compresseur à 7 bars maximum.
<b>De la machine sort une petite quantité d'air</b>	Séparateur d'eau de condensation bloqué.	Nettoyer le séparateur d'eau de condensation.



## ATTENTION !

**Pour la conservation et l'entreposage de la machine, veillez à ce qu'elle soit bien vide et tenue dans un endroit sec et à l'abri du gel.**

### 6.0 GARANTIE / RESPONSABILITE PRODUIT

Les appareils d'aérogommage Décap 100 sont construits en conformité avec les normes en vigueur, contrôlés avant expédition et garantis 5 ans pièces. Si vous avez acheté votre machine par le biais d'un distributeur, veuillez-vous inscrire gratuitement sur notre site internet : [aerogmmage-seda.com](http://aerogmmage-seda.com) dans l'onglet « sav & garantie » pour bénéficier des 5 ans de garantie.

La société SEDA s'engage à remplacer les produits ou les pièces qui s'avéreraient défectueux dans des conditions normales d'utilisation, hors pièces d'usure\* et dégâts occasionnés par une mauvaise utilisation, hors frais de transport, de dommage ou frais spéciaux éventuels. Cette garantie remplace toute autre réclamation.

Indépendamment des conditions ci-dessus, la société SEDA peut décider, de son propre choix, de réparer, à ses frais, les équipements ou pièces défectueuses au lieu de les remplacer.

### CYCLAGE

Toute aérogommeuse est soumise à un cyclage due à sa mise en fonctionnement « démarrage/arrêt ». A titre indicatif, voici les préconisations de la cuve via son certificat de conformité :

Nombres de démarrages et d'arrêts	Plage de Fluctuation de pression	Nombre de cycles de charge
=< 1000	6 bar	707.330
	8 bar	365.230

### COUPLE DE SERRAGE

En cas de changement de pièces SAV sur votre aérogommeuses de catégorie II, veillez à respecter les couples de serrage sur les différents types de filetage figurant sur la cuve.

Taille du filetage	Couple (Nm) - Tolérance : + 10%
G 1/3"	10
G 1/4"	30
G 3/8"	35
G 1/2"	60
G 3/4"	90
G 1 "	140
G 1 ¼"	240
G 1 ½"	300

(se référer au certificat de cuve)

**Déclaration UE de conformité - DIRECTIVE 2014/68/UE**  
**Conformité des cuves aérogommeuses DECAP 100 - SEDA**

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant SEDA.

L'ensemble sous pression type ECO60 de **DECAP 100** est conforme à la Directive Européenne des « **Equipements sous pression** » **2014/68/UE** du 15 Mai 2014 en ce qui concerne les exigences essentielles de l'annexe I et les procédures d'évaluation de la conformité qui leur sont applicables, en tant que :

- Ensemble sous pression de Catégorie I selon les prescriptions du module A2.
- **Module A2** : contrôle interne de la fabrication et contrôles supervisés de l'équipement sous pression à intervalles aléatoires.

Définition selon l'article 2 de la DESP d'un ensemble sous pression

« Ensembles » : Plusieurs équipements sous pression assemblés par un fabricant pour former un tout intégré et fonctionnel.

Composition de notre ensemble :

Récipient	Catégorie II	Module D1
Accessoires de sécurité : soupape	Catégorie IV	Module B+D
Accessoires sous pression : vannes, manomètre, raccords, distributeurs...	Article 4.3	Sound Engenerring Praticce (SEP)
Tuyauterie	Article 4.3	Sound Engenerring Praticce (SEP)

SEDA, à 8 Rue Stephen Pichon 39300 VERS-EN-MONTAGNE, atteste que l'équipement sous pression de type **DECAP 100** identifié ci-dessous a fait l'objet d'un contrôle interne de la fabrication et répond conforme selon les lignes de conduites de la directive **2014/68/UE**. L'équipement a également subi un contrôle supervisé par un organisme notifié, à des intervalles aléatoires. L'aérogommeuse type **DECAP 100** répond conforme selon les lignes de conduites de la directive 2014/68/EU.

**Certificat inspection : PRJ11100300204-1**

**Attestation de conformité UE Module A2 réf.0094/PED/MAD/1906003/A/ENG**

**Notified Body name: LRQA Inspection Iberia SA. (NoBo 0094) Address : C/ Princesa 29, 1° 28008 Madrid**

**Identification aérogommeuse :**

Type \_\_\_\_\_ Série N° DC\_\_\_/\_\_\_\_

Lieu et date de délivrance

  
**SEDA**  
 8 rue Stephen Pichon  
 39300 VERS EN MONTAGNE  
 Tél. 03 84 37 96 29 - Fax 03 84 37 97 80  
 mail : contact@aedrogonnneuse-seda.com  
 TVA FR 50 498 549 393 00037

**Pour des compléments d'informations à ce sujet, merci de prendre contact directement avec la société SEDA, 8 Rue Stephen Pichon 39300 VERS-EN-MONTAGNE - 03.84.37.96.29**

## MARQUAGE

En termes de marquage, c'est la plaque de firme du Fabricant SEDA faisant foi. Elle se situe au niveau du tableau de bord, sur un des deux côtés.

Selon la directive des équipements sous pression, l'aérogommeuse DECAP 100 est de catégorie II. Ceci impose donc au fabricant d'être supervisé par un organisme notifié.

Ci-dessous, retrouvez la plaque de firme SEDA qui indique toutes les informations obligatoires ainsi que le numéro d'organisme notifié sous contrat avec SEDA.

		SEDA 8 Rue Stephen Pichon 39300 VERS-EN-MONTAGNE TEL. : 03 84 37 96 29 Email : contact@aedrogonnneuse-seda.com	
<input type="text"/>	N° FABRICATION	<b>DECAP 100</b>	TYPE
<b>8 Bar</b>	PRESSION MAXIMALE ADMISSIBLE (PS)	<b>8 l</b>	CAPACITE/VOLUME
<b>11,44 Bar</b>	PRESSION ESSAI (PT)	<b>2 0 2 0</b>	ANNEE DE FABRICATION
<b>-10/50°C</b>	TEMPERATURE DE SERVICE MIN./MAX.	<b>2</b>	FLUIDE GROUPE
Catégorie I / Module A			
<small>Équipement sous pression conforme à la Directive Européenne 2014/68/UE du 15 mai 2014 en ce qui concerne les exigences essentielles de l'annexe I et les procédures d'évaluation de conformité qui leur sont applicables.</small>			

# CONCEPTEUR ET FABRICANT D'AEROGOMMEUSES



8 RUE STEPHEN PICHON  
39300- VERS-EN-MONTAGNE



2014/68/UE



N°160401

03 84 37 96 29  
[WWW.AEROGOMMAGE-SEDA.COM](http://WWW.AEROGOMMAGE-SEDA.COM)